

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3588 - Vendredi 28 Février 2020 - Prix : 200 Fc

ENSEIGNEMENT

Accalmie à l'université, agitation au secondaire



Lycée de Moroni



ÉNERGIE

Anjouan dans le black-out « faute de gasoil »

LIRE PAGE 2

SOCIÉTÉ

Une contreexpertise confirme l'agression sexuelle de la fillette de 12 ans

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 26 au 29 Février 2020

Lever du soleil:

06h 09mn

Coucher du soleil:

18h 31mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 46mn

Maghrib : 18h 34mn

Incha : 19h 48mn



INVESTISSEMENT

Ballet diplomatique au ministère de l'économie

Le ministre de l'économie en charge des investissements a reçu hier jeudi sept missions diplomatiques. Chacun de ces pays a annoncé son souhait d'accompagner les Comores dans son Plan Comores émergent 2030.

Après la conférence des partenaires au développement et dans une volonté d'attirer les investisseurs pour l'exécution du PCE, le Plan Comores émergent, le ministre de l'économie en charge des investissements a reçu hier jeudi plusieurs délégations diplomatiques des différents pays partenaires des Comores. C'était l'occasion pour Houmed Msaidie de s'entretenir avec l'ambassadeur Sud-africain nouvellement accrédité aux Comores pour parler des axes de coopération bilatérale. Les échanges ont porté entre autres sur les énergies renouvelables, les importations de viande et de volailles pour faire face à une demande croissante, le transport aérien pour soutenir l'ambition comorienne qui vise à se doter d'une compagnie aérienne nationale, le développement du secteur bancaire et le soutien à l'Université des Comores en œuvrant pour des cours d'anglais

diplomatique et économique.

S'agissant de l'ambassadeur de Serbie en Union des Comores avec résidence à Nairobi, Dragan Zupanjevac, les discussions tournaient autour de la volonté commune de développer la coopération entre les deux pays. Ayant pris part à la Conférence des partenaires au développement (CPAD) en décembre dernier, la Serbie s'est engagée sur des investissements de l'ordre de 500 000 euros dans les domaines du tourisme, de l'agriculture notamment la production de maïs, la pêche ou de l'économie digitale. Répondant à une question sur les priorités actuelles du gouvernement, le ministre du tourisme a souligné le souhait de construire un hôtel de 80 chambres à Chindini pour développer davantage la connexion touristique avec Mohéli.

L'ambassadeur du Royaume Uni en Union des Comores avec résidence à Madagascar, Phil Boyle a également été reçu par le ministre de l'économie pour parler de la signature d'accord de partenariat économique après le Brexit qui a vu le Royaume Uni se retirer de l'Union Européenne. Cet accord signé par Maurice, Seychelles, Zimbabwe vise à protéger les indus-

tries des pays de l'Océan Indien et d'assurer l'accès au marché britannique au profit des pays signataires. Le ministre a rassuré le diplomate en affirmant que ce dossier fera l'objet d'une note en conseil des ministres pour ainsi obtenir l'aval du gouvernement.

Pour l'ambassadrice du Canada en Union des Comores, Pamela O'Donnell, elle était venue pour obtenir le maximum d'informations sur le programme de la géothermie et l'énergie solaire. Le ministre de l'énergie a rappelé qu'au niveau de la géothermie, le pays est en phase de mobilisation des fonds et qu'actuellement, 35-40 millions de dollars sont à récolter pour un programme susceptible de fournir jusqu'à 40 mégawatts. Pour l'énergie solaire, le ministre a évoqué la présence de l'entreprise Innovent qui construit une centrale de 3 mégawatts à Foubouni, Vigor qui s'est implantée à Ndzuanu et le Maroc qui compte également y investir. Il a rappelé que le Canada avait un projet solaire mais qu'aucune avancée n'a été observée.

Le ministre de l'économie a par la suite reçu l'ambassadeur de Roumanie en Union des Comores avec résidence à Pretoria en Afrique



du Sud. Marius Boranescu est venu pour le renforcement des relations bilatérales dans le domaine du commerce, du tourisme et de l'éducation.

Houmed Msaidie s'est ensuite entretenu avec la représentante du Bangladesh aux Comores avec résidence à Maurice, Rezina Ahmed. Venue pour la première fois aux Comores pour présenter ses lettres de créances, la diplomate a saisi l'occasion pour plaider une coopération économique.

Constatant qu'aucun accord ne lie les deux pays, l'ambassadrice proposerait de mettre en contact les

hommes d'affaires des deux pays, de faciliter l'accès des médicaments produits au Bangladesh dans le marché comorien et procéder à des formations dans le domaine de l'artisanat au profit des artisans comoriens. C'est l'ambassadeur suisse avec établissement à Madagascar qui ferme les rencontres. Le ministre de l'artisanat a plaidé pour la formation professionnelle. Une formation qui mettra l'accent sur la création et la production afin de soutenir la politique du développement économique.

Nassuf Ben Amad

MUNICIPALES :

Le préfet d'Oichili accusé d'avoir fait agresser des partisans adverses



Toiouilou Ahamada Youssouf, candidat au conseil municipal d'Oichili Yadjuu

Des habitants de la région de Oichili accusent le préfet, issu du parti Orange, d'avoir envoyé une meute agresser des partisans du parti Radhi, le soir du 23 février après le scrutin.

Lui-même victime d'agression physique à en croire ses dires, ce candidat au conseil municipal d'Oichili Yadjuu sous les couleurs du parti Radhi affirme ne pas comprendre le silence dudit préfet suite aux actes de violence perpétrés sur des partisans du parti Radhi et imputés au préfet par certains. En effet, des vidéos qui circu-

lent sur internet montrent des personnes blessées, dont des femmes, admises à l'hôpital de Koimbani. Sur les mêmes images, certains blessés sont ressortis de l'hôpital pour être évacués à Moroni à en croire le commentateur qui, lui aussi, accuse nommément le préfet de la région de Mbae Trambwe d'en être le commanditaire.

« Je suis étonné que l'autorité censée maintenir l'ordre soit celle qui crée des conflits », s'indigne Toiouilou Ahamada Youssouf, candidat au conseil municipal d'Oichili Yadjuu. Selon cet ancien président de la coopérative de l'Université

des Comores, c'était dans les coups de 17h le dimanche 23 février, quand les partisans du parti Radhi manifestaient leur joie après les résultats issus des urnes, qu'ils sont tombés sur une embuscade d'« une bande d'ivrognes du parti Orange ». Pour Toiouilou, le silence du préfet, lui-même du parti Orange, interroge. Toiouilou affirme également qu'il a fait l'objet de menaces de mort de la part d'un dénommé « Préfet », en présence du vrai préfet, « sans que ce dernier ne daigne condamner ces propos ».

Andjouza Abouheir

ÉNERGIE

Anjouan dans le black-out « faute de gasoil »

Depuis mercredi 26 février le fournisseur d'électricité, Sonelec, n'arrive pas à honorer ses engagements sur l'île d'Anjouan. Dans un communiqué laconique, la société nationale impute la faute non à une panne des groupes électrogènes mais à un manque de

carburant. Argument balayé d'un revers de main par les Hydrocarbures.

La direction régionale et tout son personnel regrettent cette situation de manque de gasoil sur l'île

d'Anjouan. Indépendamment de notre volonté, nous ne pouvons vous fournir de l'électricité à plein temps. Nous vous apprenons que le bateau est déjà sur Moroni, nous vous tiendrons informés de la suite » lit-on dans ce communiqué publié dans la page Facebook de la société d'électricité, au niveau d'Anjouan.

Cet argument ne tiendrait pas la route à en croire un chef de service à la société comorienne des hydrocarbures, et dont nous taisons volontairement le nom. La pénurie

du carburant, c'est faux ! C'est Sonelec qui n'a pas d'argent pour en acheter. D'ailleurs, on s'organise de sorte qu'il y ait toujours du stock permettant », affirme ce cadre de la société, se demandant au passage pourquoi aujourd'hui (hier, Ndlr) « il n'y a pas d'électricité alors que les Hydrocarbures ont livré une quantité de gas-oil pour les 24H ? ».

Pour se défendre, un cadre de Sonelec affirme de son côté que le mercredi les Hydrocarbures n'ont livré « que 8000 litres au lieu de 24

000 litres que la Sonelec a demandés dans son bon de livraison ». De son côté, le chef de service aux Hydrocarbures insiste et signe : « Il n'y a pas de rupture de stock aux Hydrocarbures. Si nous avons livré 8 000 litres, c'est simplement parce que Sonelec n'est pas en mesure de payer les 24 000 litres ».

Nabil Jaffar



Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80

ENSEIGNEMENT

Accalmie à l'université, agitation au secondaire

Quelques compromis arrachés ici et là ont permis aux enseignants de l'université d'enterrer la hache de guerre. Le syndicat a pu décrocher l'engagement de l'organisation de l'élection du président de ladite université au mois de juin prochain, entre autres promesses contre zéro engagement pour leurs collègues du secondaire.

Plusieurs mois de bras de fer et une embellie dont la durée est encore incertaine. Après

quatre mois d'arrêt des cours, un nouveau compromis avec l'administration centrale de l'Université vient enfin apaiser les tensions avec les enseignants qui ont repris les cours le 26 février à condition d'être payés en même temps que les fonctionnaires. La question de la retraite, une des pierres d'achoppement pendant la grève, sera réglée à en croire le secrétaire général du Sneuc, le syndicat des enseignants de l'UDC.

Autre accord trouvé avec l'administration, les élections pour

désigner un nouveau président, sachant que l'actuel n'est qu'intérimaire depuis la démission de Said Bourhane en janvier 2018 (l'ancien de l'UDC, Nassurdine Ali Mhoumadi, fut le premier à assurer l'intérim avant de jeter l'éponge quelques mois plus tard). Ces élections qui impliquent tant le président de l'université que les chefs des composantes nécessiteraient des nouveaux textes qui seront validés par la prochaine législature sous les auspices du chef de l'État.

Si le Sneuc a trouvé un compro-

mis, ce n'est pas encore le cas pour l'intersyndicale du secondaire qui menace de geler les notes de deuxième trimestre, dénonçant le silence de tombe du gouvernement. Ces enseignants revendiquent des avancements de salaires et la mise en place d'un cadre de concertation et de dialogues. Le 21 et 22 janvier ces enseignants avaient observé un arrêt de travail de 48h dans l'espoir de faire fléchir les autorités, en vain.

Du 10 au 12 février ils sont revenus à la charge par un arrêt de

cours de 72 heures. Ils n'ont toujours rien obtenu. Contacté par La Gazette des Comores, le ministère de l'éducation nationale assure de son côté que la question des avancements est soumise en conseil des ministres. En attendant, une décision aurait déjà été prise par les enseignants et ce, au niveau national à en croire le patron de l'intersyndicale qui fait savoir qu'un communiqué sera publié incessamment. Pour une grève de durée indéterminée ?

Andjouza Abouheir

JOURNÉE DE LA FEMME :

Un concours d'art oratoire pour plus de droit et d'égalité homme/femme

La journée internationale pour les droits de la femme suscite la ferveur. A Koimbani plusieurs associations se sont regroupées pour donner une bonne dynamique à la jeunesse. Pour cette collectivité, ce concours d'art oratoire est un moyen de donner une chance à la jeunesse de s'exprimer et de lever la peur qui est en elle.

Dans le cadre de la journée internationale de la femme le 8 mars, le Commissariat nationale à la solidarité, à la protection sociale et à la promotion du genre, en partenariat avec le Centre européen d'appui électoral (ECES), l'association Femmes en politique océan indien, l'australien Aid et l'association Ngo'shawo, a organisé à Koimbani Oichili un concours d'art oratoire, jeudi 27 février. Ce concours de plaidoirie des lycéens sur le thème de la participation des

femmes à la vie sociale et politique est un moyen d'élaborer plus d'ouverture pour la femme et promouvoir l'égalité homme/femme.

Devant l'assistance mélangée d'hommes et de femmes, les 8 jeunes candidats ont tenu des plaidoiries pour mettre en avant l'importance de la femme dans tous les domaines. Les intervenants, femmes et hommes, regrettent la place attribuée à la femme dans notre société. Ils réclament plus de responsabilité pour le genre féminin et estiment qu'il n'est plus une obligation pour une femme de s'occuper du foyer. Des déclarations qui s'allient à celles de Fatouma Illiasse, membre de l'association « femmes en Politique » selon qui « les femmes doivent se dire qu'elles peuvent réussir dans toutes les activités et tous les secteurs sociaux comme le font les hommes ».

Les organisateurs cherchent en



cette façon, la bonne manière pour éduquer pour le futur. Ce qui pousse Fatouma Illiasse à reconnaître que cet événement est « un investissement pour un futur prometteur ». «

Nous sommes en train de planter sur ce qui va arriver d'ici 10 ou 15 ans. Nous sommes conscients que ces jeunes vont se réveiller avec une culture d'égalité en genre. Ils doi-

vent lever la peur comme ils l'ont tous dit », soutient-elle en affirmant que « ce que les autres ont tendance à soulever comme barrière à savoir la culture comorienne, l'islam n'interdit en rien pour la revendication des droits et d'égalité du genre ».

Pour l'appel de la gouverneure de l'île de Ngazidja à nettoyer la capitale à l'occasion de la journée de la Femme, cette activiste des droits de la femme et de l'égalité du genre se dit contre le l'initiative qui est d'ailleurs très décriée sur les réseaux sociaux « Je ne suis pas d'accord avec cet appel. Je ne vais pas me réduire en femme de ménage », s'oppose-t-elle. Elle s'indigne et rappelle que ce n'est pas la première fois que la gouverneure lance ce genre d'appel. Selon elle, la femme comorienne mérite mieux que cela.

A.O Yazid

SOCIÉTÉ

Une contreexpertise confirme l'agression sexuelle de la fillette de 12 ans

Un premier examen réalisé par un médecin choisi par le père de la victime n'avait pas confirmé les faits. Le Service d'écoute a fait faire une contreexpertise qui, cette fois, confirme sans ambages que la fillette a été sodomisée, à 9 reprises selon la victime qui accuse son maître coranique. Ce dernier est toujours en détention provisoire à la prison de Moroni.

L'affaire fait couler beaucoup d'encre. Près d'un mois depuis sa révélation, la colère des uns et des autres ne retombe pas. Le premier examen qu'avait subi la fille de 12 ans violée par son maître coranique à Dzahani Tsidjé, n'avait pas confirmé l'acte de viol dont la victime reprochait à son maître. « L'examen de l'anal ne montre pas de trace de griffure ni de déchirure

ni d'excoriation ni de blessures récentes », pouvait-on lire sur les résultats de l'examen du premier médecin, très irrité quand son examen est rendu public.

Le père de la famille voulait bien croire à la médecine ne s'est pas arrêté là. Il s'est retourné au Service d'écoute des enfants lequel a fait appel à son médecin pour une

contreexpertise. Et les résultats sont décapants puisqu'ils prennent le contrepied des premiers. En effet, la contreexpertise démontre qu'il y a bien une « fissuration anale avec sphincter légèrement lâche ». Ce qui corrobore parfaitement avec les affirmations de la fillette, selon laquelle elle a été sodomisée à 9 reprises par son maître coranique qui ne serait pas à sa première victime selon les témoignages.

La famille de la victime qui se bat pour que justice soit faite, fait face à la colère de villageois de Tsidjé qui considèrent que cette affaire jette l'opprobre sur leur cité. Mercredi soir, une foule en furie était devant le domicile familial de la victime pour les contester avec des propos désobligeants. L'avocat de la victime, Me Moudjahidi Abdoubastoi, appelle à la retenue

car « tout le monde est issu d'un village, et ce n'est pas parce qu'on a commis un acte répréhensible ou pas, que ce village dont l'auteur est originaire est forcément comptable ».

Un intellectuel originaire de Tsidjé et basé à Mayotte appelle lui aussi au calme. « Je ne suis pas d'accord avec la façon dont on gère cette affaire, un véritable lynchage de la famille de la présumée victime », M. Wadjih, rappelant au passage que dès lors que l'affaire est aux mains de la justice, « nul n'a le droit de se substituer à la justice ». « Il est un devoir pour une ville comme Tsidjé de laisser la justice faire son travail ».

Andjouza Abouheir



JOURNÉE DE LA FEMME

Le gouvernorat et «Femme dans la course» œuvrent main dans la main

La nouvelle du jour, le gouvernorat de Ngazidja et l'association « Femme dans la course » organisent ensemble la course de la femme, le 7 mars prochain à Moroni. Dans cette perspective, les lycéennes sont invitées à partager l'événement. Plus de 600 participantes (16 à 40 ans et plus de 40 ans) sont ciblées. Le public adulera encore une fois la doyenne Mzouhali Mze, âgée environ 68 ans, qui savoure assidûment cette traditionnelle ambiance de grande ferveur.

ment : « L'essence de la course reste la même. La fusion entre le gouvernorat et notre association ne constitue pas d'obstacle à son essor. Ensemble, nous incitons la femme à bouger pour éviter certaines pathologies, notamment l'hypertension, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, etc. La traditionnelle ambiance de grande ferveur sera encore au rendez-vous. Les participantes seront toujours réparties en deux catégories, en fonction de l'âge. C'est raisonnable. Non ? ».

Sauf inadvertance de notre part,

le slogan « Ensemble, luttons contre les violences à l'égard des femmes et des enfants », annoncé par les sociétaires de Femme dans la course avant la fusion, reste d'actualité. Ce leitmotiv reflète le calvaire qui hante les parents ces derniers temps, dû aux harcèlements sexuels que subissent les femmes, et les fréquents viols et agressions perpétrés sur des mineurs.

En conférence de presse au mois de janvier, l'association Femme dans la course avait déclaré cibler approximativement 600 participantes venant des trois îles pour un bud-

get d'environ 7 millions de nos francs. L'événement est-t-il à l'abri d'une défaillance budgétaire, considérant cette vie en symbiose, entre le gouvernorat et l'association, Femme dans la course ?

Tenant compte des problèmes de santé liés à l'accumulation des graisses, au taux de glycémie (sucres), à l'ennui des tensions dont les femmes sont des victimes potentielles, la Mitsamioulienne Mzouhali Mze, participante la plus âgée (68 ans) sera encore assidue et ponctuelle. Pour la course féminine du 7 mars

prochain, l'itinéraire retenu, place de l'indépendance-stade Maluzini, paraît moins éprouvant.

Bm Gondet

Le département de la jeunesse et des sports du gouvernorat de Ngazidja a rejoint l'association sportive et socio-culturelle « Femme dans la course » pour redynamiser la traditionnelle course de la femme, tenue annuellement à Moroni, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Femme. Dans cette perspective, les sportives de la communauté éducative, surtout les lycéennes sont invitées à partager l'événement.

Les tranches d'âge retenues jusqu'alors, c'est 16 à 40 ans et plus de 40 ans. Subira-t-elle un bouleversement ? Noughè Bafakih, chargée de communication de l'association de la femme en mouvement, autre appellation de Femme dans la course, apporte des éléments d'éclaircisse-



Femmes pour la course féminine.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

VENTE AUX ENCHERES

Extrait du cahier des charges en exécution du jugement N°54/17 du 25/12/2017 rendue par le Tribunal de Première Instance de Moroni, revêtus de la formule exécutoire en date du 17 Février 2018. Jugement confirmé par l'arrêt n°80/19 du 13/11/2019

DÉROULEMENT DES ENCHÈRES

L'adjudication sera faite au plus offrant enchérisseur. Elle aura lieu en un seul lot.

HUISSIER DE JUSTICE

Maître Bassam CHEIKH, Huissiers de Justice à Moroni Mangani, derrière Sara Market tél 773 47 37

MISE A PRIX DE LA PROPRIÉTÉ CITÉE

Lot 1 :

La propriété dite « SWAFA. » sise à Bandamadji, d'une contenance déclarée de : cinquante Ares et quinze centiares (50 A 15 CA) immatriculé par Mme ALLAOUIA MHOUDINE, dont le numéro du certificat d'immatriculation et de situation juridique est le n°3236-DLA du 07 octobre 2015 : la somme de CINQUANTE MILLIONS TROIS CENT UN MILLE CENT TRENTE HUIT FRANCS COMORIENS (50.301.138 KMF). OUTRE LES FRAIS ET AUTRES ACCESSOIRES ;

BÉNÉFICIAIRE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

EXIM BANK COMORES Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de KMF 1 000 000 000 dont le siège social est à Moroni, place de France, immatriculée au Registre du Commerce de Moroni en date du 05 décembre 2007 sous le n°178/07 du registre chronologique et n°3346-B-07 du registre analytique, représentée par son Directeur Général et National.

LES DEBITEURS

Madame ALLAOUIA MHOUDINE, née le 31 Décembre 1967 à Moroni et y demeurant et Monsieur SAID AHMED CHEIKH SOILHI, né le 21 novembre 1962 à Moroni.

JOUR ET LIEU DE LA VENTE

le Samedi 14 Mars 2020 à 13h: 00, à l'OFFICE NOTARIAL DE MOINGAZA HADJI, sis à Ambassadeur-Moroni, (derrière l'Etablissement Ibrahima MZE). Tél : 00 269 346 53 55

GARANTIE À FOURNIR PAR L'ADJUDICATAIRE

Avant de porter les enchères, toute personne qui désire acquérir la propriété doit déposer une caution représentant 10% du montant de la mise à prix par chèque bancaire libellé au nom d'Exim Bank Comores S.A auprès de cette dernière.

La caution lui sera restituée, faute d'être déclaré adjudicataire.

Si l'adjudicataire est défaillant, la somme versée ou la caution apportée est acquise aux créanciers participant à la distribution après déduction des frais de la nouvelle vente.

Toute personne qui désire acquérir la propriété peut se faire représenter par son avocat ou un mandant détenant une procuration authentifiée par un notaire.

FRAIS DE POURSUITES

L'adjudicataire devra payer au notaire, en sus de prix d'adjudication et dans les 8 jours suivant l'adjudication tous les frais pour parvenir à la vente et préalable à celle-ci, soit ceux de poursuites de vente, ceux de l'huissier de justice, soit du présent cahier des charges et de son dépôt, de tous procès-verbaux de dire, ceux de publicité et d'autres d'après la taxe qui en aura été faite et dont le montant sera annoncé publiquement lors de l'ouverture des enchères.

Le principal de l'acquisition devra être payé au plus tard dans les 20 jours suivant le prononcé de l'adjudication. A défaut de ce paiement, ce prix produira les intérêts au taux 5% à compter du jour de l'adjudication sans mise en demeure préalable et sans préjudice à l'exigibilité.

Le Procès-verbal d'adjudication ne pourra être délivré par le Notaire qu'après justification du paiement desdits frais.

Nadjati Ibrahima Mze
 Avocat au Barreau de Moroni
 Ambassadeur-Moroni
 Union des Comores
 Tel : 00269 327 91 56/ 444 91 56
 nadjatiavocatcomores@gmail.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D1, 16ÈME JOURNÉE

Ngaya se rapproche des dauphins du leader Bonbon Djema

En clôture des matches de retard de la 16e journée (D1), comptant pour le championnat de Ngazidja, tenue le mercredi 26 février 2020, Ngaya (et aussi Bonbon Djema et Jacm) a assuré l'essentiel. Par rapport au classement général provisoire de D1, même si théoriquement, il avait bénéficié du pronostic des analystes, il a beaucoup souffert pour venir à bout de Us Selea (3-2) à Nioumadzaha-Bambao. Cet exploit renforce ses ambitions.

La 16e journée (D1) du championnat, phase régionale, avait opposé Ngaya Football Club de Mde à Union Sportive de Selea sur le terrain de Nioumadzaha-Bambao, le mercredi 26 février dernier. C'est un match de retard. Considérant les places occupées par les deux concurrents sur le papier, Ngaya partait favoris parce que dans son compteur miroitent 25 points, alors que Us Selea, qui grelotte à la périphérie de la ligne de relégation, n'a que 16 points. Même avec difficulté, l'hypothèse a été concrétisée par des bourreaux réalistes, depuis le 1er quart d'heure. Abdoul Kayoume de Selea ouvre le score (11e, 1-0). Hadji Said Ibourei remet les pendules à l'heure (29e, 1-1), avant d'aggraver le score (33e, 2-1).



A la reprise, Said Issouf de Selea a réussi à égaliser (52e, 2-2). Et dans les temps additionnels, le libérateur des ambassadeurs de Mde, Saïd Salim marque le but de la victoire (94e, 3-2). Ngaya se rapproche ainsi, lentement mais sûrement, du leader Bonbon Djema. Pour la 2e place, rien n'est assuré. Les ambitieux (Volcan, Jacm et Fc Hantsindzi) se tiennent dans un mouchoir de poche.

Le même mercredi à Nyambeni, la victoire courte (1-0), mais numériquement fructueuse, acquise par Bonbon Djema de Moroni face au club local, Super Sonic, consolide davantage une resplendissante position qu'elle occupe au sommet du

classement, avec 42 points. « L'essentiel c'est d'emporter les trois points convoités. Les joueurs l'ont fait. Notre ambition, c'est de fêter le titre régional d'abord », murmure un sympathisant de Bonbon Djema. A Mvouni, Twamaya Club n'a pas su

exploiter à bon escient l'avantage de jouer devant son propre public. Il a été tenu échec par Jacm de Mitsoudje (0-0).

Bm Gondet

Classement J16, modulable à tout moment

Bonbon Djema (42 points), Volcan (31), Jacm (29), Fc Hantsindzi (26), Ngaya (25), Twamaya (23), Fc Male (23), Enfants des Comores (21), Elan (18), Us Selea (16), Super Sonic (3), Apaches (2).

Calendrier (D1, J17), samedi 29 février 2020, vers 15h 00

A Vouvouni : Enfants des Comores # Volcan

A Nyumadzaha-B : Ngaya # Apaches

A Moroni ; Bonbon Djema # Twamaya

A Mitsoudje : Jacm # Us Selea

A Nyambeni : Super Sonic # Fc Male

A Hantsindzi : Fc Hantsindzi # Elan

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

B.P 798, Route d'Itsandra Moroni tel : 763 26 66 Fax 773 85 26 Email : fedcom_cenfoot@yahoo.fr

APPEL À CANDIDATURES



الاتحاد القمري لكرة القدم

Poste : **SECRETAIRE GENERAL (E)**
Homme /Femme

Employeur : **Fédération de Football des Comores**

Lieu : **Les Comores**

Type de contrat : **CDD, temps plein**

Salaires : **A déterminer**

Missions :

Sous l'autorité de la Présidente du Comité de Normalisation, le (la) Secrétaire Général (e) assure une fonction d'interface entre les services qui ont une compétence technique et administrative (opérationnelle). Ses missions sont :

- Agir en tant que chef de l'administration et référent pour tous les employés, en fournissant un soutien administratif et en gérant leurs requêtes;
- Piloter la planification administrative et financière de la FFC;
- Diriger et coordonner l'ensemble des services du siège à Moroni, services qu'il organise, coordonne et dynamise;
- Etre garant de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de la FFC;
- Fédérer chacun autour des valeurs et des projets portés par la fédération et mettre en

œuvre les orientations et décisions des instances statutaires;

- Faire respecter les statuts et les divers règlements de la fédération;
- S'assurer, avec le Directeur Technique National de la bonne exécution des projets de développement du Football.
- Superviser, en collaboration avec la Présidente et le Directeur Financier, l'élaboration du budget annuel de la Fédération;
- Par délégation de la Présidente, représenter la FFC auprès des pouvoirs publics, des partenaires et interlocuteurs publics, associatifs et privés;
- Rendre compte régulièrement au Comité de Normalisation et le tenir informé du fonctionnement de la fédération;
- S'assurer que les flux de trésorerie sont appropriés pour les opérations de la FFC;
- Préparer et soumettre régulièrement des rapports au comité de normalisation et être force de proposition pour le développement de la FFC;
- Gérer tous les autres projets confiés.

Profil :

Issu(e) d'une formation supérieure (Bac+5) en Administration, droit, économie, Management, ou formation apparentée, avec une expérience professionnelle d'au moins 5

ans, il justifie d'une expérience réussie de direction et d'une bonne connaissance du milieu associatif et des réseaux institutionnels.

Idéalement, il connaît le fonctionnement d'une fédération, son environnement politique et socio-économique.

Véritable manager, doté(e) d'une bonne disponibilité, d'un sens réel de l'organisation et de la relation, il dispose:

- D'une bonne capacité d'écoute, en conduite et l'animation d'une équipe, l'analyse stratégique et la prise de décisions;
- D'une capacité à faire respecter les décisions et les orientations définies par les instances statutaires;
- De connaissances en gestion financière;
- De connaissances en gestion du personnel et dans les réglementations applicables à la Fédération;
- D'une capacité à négocier avec différents partenaires (pouvoirs publics, financeurs, administrations, fédérations, fournisseurs, prestataires...);
- D'une capacité à impulser des dynamiques autour des projets;
- D'aptitudes d'analyse, de planification stratégique et de gestion afin de mettre en œuvre les objectifs stratégiques de la Fédération et d'améliorer son efficacité. Cela implique

notamment la génération de revenu et la supervision des activités de marketing;

- De Capacités à motiver ses équipes et à gérer simultanément plusieurs projets;
- D'une maîtrise parfaite de langue française (oral et écrit) et de l'anglais (oral et écrit);
- Qualités managériales démontrées;
- Excellente pratique des outils informatiques;
- Honnêteté, rigueur et discrétion;
- Esprit d'initiatives et de synthèse;

Niveau d'astreinte :

- Horaires extensibles
- Voyages fréquents
- Etre disponible pour les événements (week-ends)
- Résistance au stress

Les dossiers de candidature, comportant : lettre de motivation, CV, copies certifiées des diplômes et autres attestations et certificats sont à déposer au siège de la Fédération du Football des Comores sis à Moroni, **AU PLUS TARD LE MERCREDI 11 MARS À 15H00.**

Seules les candidatures retenues au terme de la première phase de sélection seront notifiées pour les entretiens.



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien, (SWIOFish1)- P132123/P132029

Appel à candidature pour le recrutement d'un Responsable en Sauvegarde Environnementale et Sociale du projet SWIOFish1

Date de l'avis : 28 février 2020

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l'Environnement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un(e) Assistant(e) en Passation des Marchés du projet SWIOFish1.**

2. Description des Tâches :

Sous la supervision de la Coordination du Projet SWIOFish1, l'Assistant(e) en Passation des Marchés aura pour tâches entre autres de :

- Ouverture d'un dossier pour chaque marché et classement de tous les documents le concernant (dossiers et avis d'appels d'offres, demandes de non-objection propositions des soumissionnaires, procès-verbaux des séances de la Commission des marchés, correspondance, etc.).
- Participe à l'élaboration du plan annuel de passation des marchés pour le projet selon le modèle validé par la banque Mondiale.
- Participe régulièrement à la mise à jour du Plan de Passation des Marchés
- Aide à la préparation des dossiers d'appel d'offres et à propositions.
- Peut être appelé à assister à la préparation des demandes d'avis de non-objection de l'IDA.
- Transmet les dossiers d'appel de propositions conformément aux instructions de son superviseur.
- Ouvre et tient à jour un répertoire de fournisseurs et des entreprises capables de fournir les biens et services nécessaires à l'exécution du Projet en utilisant les procédures de sélection prévues dans les conventions de financement
- Aide à l'ouverture d'un bordereau des prix unitaires les plus usuels
- Saisit en informatique toutes les transactions relatives à la passation des marchés
- Assiste au processus d'ouverture, de vérification, d'évaluation et de sélection des propositions, prévu dans le manuel de procédures (notamment la création d'un Comité d'ouverture des plis et d'un Comité technique).

L'assistant(e) en passation des marchés sera appelé(e) à travailler sous le système de planification et suivi des marchés de la Banque mondiale appelé STEP

3. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 03 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

4. Profil du Consultant :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 au minimum en gestion administrative et financière, Administration Economique et Sociale, en science économique ;
- Avoir une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de gestion de projet et /ou en Passation des marchés ;
- Avoir des connaissances sur les procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds particulièrement de la Banque Mondiale sera un atout ;
- Avoir travaillé comme assistant en passation des marchés serait un atout

5. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

7. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le vendredi 13 mars 2020 à 14 heures, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **Recrutement d'un(e) Assistant(e) en Passation des Marchés du projet SWIOFish1** »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@gmail.com – Tél : (269) 763 64 22